

BILAN DES ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS AFRICAINS D'EXPRESSION FRANÇAISE*

R. BLANC

Ce colloque est le deuxième à être organisé dans des conditions similaires ; mais cette fois-ci notre propos est d'élargir le champ de notre examen : au lieu de le limiter comme précédemment à l'action des démographes de l'ORSTOM, nous souhaiterions traiter de la situation d'ensemble des études démographiques dans les pays considérés. Nous nous placerons pour cela sur deux plans : celui des travaux accomplis d'abord, celui du personnel ensuite ; demeurant dans la même optique, nous nous efforcerons alors de dégager les perspectives d'évolution les plus souhaitables dans ces deux domaines.

Etant donnés toutefois le rôle particulièrement important des chercheurs de l'ORSTOM dans l'action entreprise et l'unité de corps qu'est la leur, nous serons amenés à envisager spécialement à chaque fois leurs propres interventions.

Enfin quelques indications seront données sur ce que pourraient être, selon nous, l'organisation et la signification du colloque.

1. SITUATION DES ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

C'est par rapport à la campagne de recensement de 1970 que la situation de chaque pays peut être appréciée le mieux. Le tableau 1, qui fait le point des opérations en cours ou projetées au 1^{er} octobre 1970, permet d'en juger.

L'Afrique du Nord est toujours la sous-région la mieux partagée : chacun des pays réalise un recensement général de la population suivant une périodicité décennale. Les derniers ont eu lieu en 1966 pour l'Algérie et la Tunisie : le prochain devait avoir lieu cette année pour le Maroc ; il a été reporté à l'année prochaine (ce sera le premier à être réalisé à l'échelon individuel pour l'ensemble du pays). En outre, des enquêtes à passages répétés y ont été partout organisées sur l'ensemble du pays : après celle du Maroc en 1961-63, ce type d'enquêtes a touché la Tunisie en 1968-69, l'Algérie en 1969-70 ; une nouvelle enquête du même genre est prévue au Maroc tout de suite après le recensement. A chaque fois les effectifs enquêtés ont dépassé la centaine de mille (450 000 au Maroc, 350 000 en Algérie), visités à trois reprises à six mois d'intervalle.

* Point 1.

Les résultats des recensements sont dans l'ensemble satisfaisants (les pyramides d'âge obtenues au Maroc en 1960 sont encore très irrégulières, celles fournies en 1966 pour l'Algérie et la Tunisie le sont bien moins) ; on notera quelques retards dans les publications des résultats (ceux du Maroc pour 1960 ne sont pas encore disponibles en totalité) ; peut-être serait-il opportun de prévoir de façon systématique une exploitation préalable par sondage des documents recueillis : le système semble avoir donné de bons résultats pour le recensement de l'Algérie de 1966...

Les résultats des enquêtes se ressentent de la nouveauté de la technique utilisée ; l'instrument très perfectionné qui est désormais disponible n'est pas encore parfaitement maîtrisé. Ceci est normal et doit s'estomper avec le temps et surtout les efforts déployés en ce sens.

Par contre, la situation est toujours peu satisfaisante dans les pays d'*Afrique tropicale* : seuls le Togo et le Gabon ont pu procéder en 1970 à un recensement général de la population (ils étaient déjà les seuls à l'avoir exécuté en 1960 (1)) ; des enquêtes par sondage sont en outre en cours soit à l'échelle nationale : Sénégal (3 passages), Burundi (plusieurs passages), Rwanda (2), soit à une échelle plus réduite : Sénégal (plusieurs passages touchant depuis plusieurs années différentes zones, urbaine ou rurale, du pays), Madagascar (dans le cadre du recensement général prévu pour 1972), Congo Kinshasa (à Kinshasa) ; enfin des projets divers plus ou moins assurés existent en Côte d'Ivoire (enquête nationale par sondage à 2 passages), dans les pays de l'U.D.E.A.C. (Cameroun (2), Gabon (3), Congo-Brazzaville, Centrafrique et Tchad : recensement général suivi d'observation permanente), à Madagascar (recensement général), en Haute-Volta et au Burundi (amélioration des recensements administratifs), mais leur réalisation est subordonnée, pour la plupart d'entre eux, à l'obtention de crédits de sources extérieures.

Mais surtout de trop nombreux pays demeurent encore à l'écart de la campagne de recensements de 1970 et il faut espérer que l'obstacle financier pourra être progressivement levé, leur permettant de réaliser à leur tour une investigation de quelque ampleur.

Là n'est cependant pas, à notre avis, le mal le plus grave ; il réside plutôt dans la médiocrité persistante (quand il n'y a pas détérioration) des statistiques de l'*état-civil* qui, elle, affecte à peu près la totalité des pays. L'insuffisance concerne, bien sûr, les proportions d'événements déclarés (en particulier les décès ne bénéficient jamais de taux supérieurs à 50 ou 60 %) mais aussi, bien souvent, la production elle-même des chiffres dont il faut dénoncer la trop fréquente disparition des publications statistiques ; a fortiori, les statistiques, quand elles sont publiées, ne sont-elles pour ainsi dire jamais analysées, critiquées... Elles font en effet partie de cette catégorie de statistiques que l'on baptise généralement, non sans d'ailleurs une pointe péjorative, de statistiques « courantes » et elles sont victimes de la défaveur particulière qui les affecte toutes ; de caractère ingrat, nécessitant un effort continu et caché, elles ne présentent pas le côté spectaculaire d'un recensement, d'une enquête ou d'un compte national... elles n'attirent donc pas l'intervention de moyens qui sont de toute manière réduits et dont on pourra toujours dire ensuite qu'ils ont été affectés « au plus pressé ».

La gravité de cette situation vient de ce que, outre la documentation d'importance capitale dont on se prive ainsi, l'amélioration est en ce domaine forcément lente et par conséquent tout retard handicape

même, dont elles dénoncent, par leur médiocrité, le mauvais fonctionnement.

Aussi n'accordera-t-on jamais une trop grande priorité au développement de cette catégorie de statistiques, et faut-il se réjouir de voir la technique des enquêtes s'orienter actuellement vers l'observa-

(1) Ce qui atteste l'importance du « précédent ».

(2) Sur crédits français.

(3) Avec des projets particuliers pour ces pays.

OPÉRATIONS OU ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES EN COURS OU PROJÉTÉS DANS LES PAYS AFRICAINS
D'EXPRESSION FRANÇAISE
(au 1^{er} octobre 1970)

Pays	Nature de l'opération ou de l'étude	Organisme responsable ou participant	Population concernée	Population enquêtée ou recensée	Etat des travaux (au 1-10-70)
Maroc	Recensement général	Statistique	10 ⁸	10 ⁸	Projet
	Enquête nationale à passages répétés	Statistique	14 000	14 000	Projet
Algérie	Recensement 1966	Statistique	12 000	12 000	Exploitation, analyse et publication en cours
	Exploitation au 1/20	+ I.N.S.E.E.	600	600	Résultats provisoires publiés
	Enquête nationale à passages répétés 1969-71	Statistique + I.N.S.E.E. + I.N.E.D.	12 000	350	2 ^e passage en cours
Tunisie	Recensement 1966	Statistique + O.R.S.T.O.M.	4 500	4 500	Résultats provisoires 1 ^{er} passage disponibles
	Enquête nationale à passages répétés 1968-69	Statistique + O.R.S.T.O.M.	4 500	125	Exploitation, analyse et publication en cours
					Résultats provisoires publiés
Mauritanie	Enquête nationale, un passage en 1965	Statistique + S.E.D.E.S.	1 000	150	Publication définitive en cours
Sénégal	Enquête nationale à passages répétés 1970-71	Statistique	3 800	120	Résultats provisoires publiés
	Enquête régionale à passages répétés (divers types depuis 1962)	O.R.S.T.O.M.	50+10+12+80	50+10+12+4	1 ^{er} passage en cours
Mali	—	—	—	—	—
Niger	—	—	—	—	—
Tchad	—	—	—	—	—
Côte-d'Ivoire	Recensement Bouaké 1968	Statistique + O.R.S.T.O.M.	100	100	Exploitation et analyse en cours
	Enquête Kossou 1968	Statistique + S.E.D.E.S.	50	50	Exploitation et analyse en cours
	Enquête nationale à passages répétés	Statistique + S.E.D.E.S.	4 500	400	Projet
Guinée	—	—	—	—	—
Haute-Volta	Amélioration recensement administratif	Statistique	5 300	»	Projet
Dahomey	—	—	—	—	—
Togo	Recensement général + enquête un passage	Statistique	1 800	1 800	Opération en cours
Cameroun	Recensement Douala 1964	Statistique	200	200	Exploitation en cours
	Recensement Yaoundé 1962	Statistique + S.E.D.E.S.	90	90	Publication en cours (9/70)
	Enquête un passage Bamiléké 1965	Statistique + S.E.D.E.S.	1 050	170	Exploitation en cours
	Amélioration recensement administratif	Statistique + O.R.S.T.O.M.	5 700	»	Résultats provisoires publiés
					Projet

Pays	Nature de l'opération ou de l'étude	Organisme responsable ou participant	Population concernée	Population enquêtée ou recensée	Etat des travaux (au 1-10-70)
Cameroun	Synthèse démographique	Statistique + O.R.S.T.O.M.	5 700	—	Projet
Centrafrique	—	—	—	—	—
Congo Brazzaville	—	—	—	—	—
Gabon	Recensement général 1969-70	Statistique	500	500	Exploitation en cours
	Enquête régionale à passages répétés	Statistique	75	75	Projet
Congo Kinshasa	Enquête à passages répétés Kinshasa	Statistique	1 000	4	Opération en cours
Rwanda	Enquête nationale un passage 1970	Statistique + I.N.S.E.E.	3 500	150	Opération en cours
Burundi	Enquête nationale à passages répétés 70-71	Statistique + Coopération	3 500	25	Opération en cours
	Amélioration recensement administratif	Statistique + Coopération	100	100	Projet
Madagascar	Enquête régionale à passages répétés 70-71 (types divers)	Statistique + O.R.S.T.O.M.	40	40	Opération et exploitation en cours
Algérie, Tunisie, Sénégal, Cameroun, Madagascar (Maroc, Burundi) 14 E.A.M.	Synthèse des enquêtes à passages répétés (ouvrage méthode)	I.N.S.E.E., I.N.E.D., O.R.S.T.O.M.	17 000	600	Projet soumis au colloque
	Perspectives d'urbanisation	Statistique nationale Affaires Etrangères, I.N.S.E.E.	4 900	4 900	Publication en cours (Résumé présenté au colloque de Talence)

tion plus ou moins continue d'échantillons permanents ; celle-ci offre, en effet, la possibilité de tendre vers un système amélioré d'état-civil, en tout cas mieux adapté aux conditions actuelles de l'Afrique ; encore faut-il pour cela que l'observation se prolonge durant des temps suffisamment longs, voire même devienne véritablement permanente.

Face à ce tableau de la situation d'ensemble des études démographiques, comment se présente l'intervention *des chercheurs de l'ORSTOM* ? Toujours considérée dans son ensemble, disons que cette intervention suit très étroitement les divers aspects de la méthodologie démographique dont elle a, dans bien des cas, provoqué ou, au moins, aidé le développement.

Qu'il s'agisse de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest ou du Centre ou bien encore de Madagascar, les démographes de l'ORSTOM, bien qu'en petit nombre, ont pu intervenir dans chacun de ces milieux si différenciés géographiquement et humainement ; une semblable diversité affecte la nature de leurs recherches puisqu'elles concernent aussi bien la méthodologie des recensements que celle des enquêtes (ils ont, depuis longtemps déjà, utilisé la technique des passages répétés en milieu urbain comme en milieu rural), et qu'elles se placent à tous les stades du processus, depuis la préparation (base de sondage, étude sociologique, etc.) ou la collecte proprement dite jusqu'à l'exploitation (manuelle, mécanographique ou par ordinateur) et à l'analyse.

Sans entrer dans le détail, donnons simplement la liste des pays et des opérations concernés :

- Tunisie* : — recensement général
— enquête à passages répétés
- Sénégal* : enquêtes à passages répétés (en tous milieux et selon diverses modalités)
- Côte d'Ivoire* : — recensement urbain
- Cameroun* : — enquête à passages répétés
— projet d'observation permanente (à l'échelon national et extension aux pays de l'U.D.E.A.C.)
- Madagascar* : — enquête à un passage
— recensement général
— enquêtes à passages répétés.

Ce tableau d'ensemble appelle deux remarques :

— l'activité qu'il reflète s'exerce en liaison très étroite avec les services statistiques nationaux (quelquefois les chercheurs y sont implantés) ; ainsi se trouve réalisée au mieux la nécessaire liaison entre recherche fondamentale et recherche appliquée, même si certains problèmes résultent parfois de cette situation.

— l'état-civil ne figure pas en propre parmi les préoccupations des chercheurs ; on retrouve dans ce cas particulier le manque d'intérêt déjà signalé à son égard.

Enfin il est normal qu'une telle activité converge vers la réalisation de *travaux de synthèse* au sein de groupes de travail où se retrouvent statisticiens, démographes et autres chercheurs ; c'est l'aspect parisien, pourrait-on dire, des études de démographie africaine. Il y a quelques années, des études de synthèse ont pris pour support les enquêtes démographiques à un passage qui ont été réalisées dans les divers pays d'Afrique tropicale francophone aux environs des années 60. En ce moment même, un groupe de travail prépare une étude méthodologique sur les enquêtes à plusieurs passages réalisées dernièrement dans les pays africains d'expression française. Cette étude doit précisément vous être présentée sous sa forme actuelle et nous espérons pouvoir bénéficier à cette occasion de vos critiques et suggestions.

Un autre travail de synthèse vous sera également présenté, celui auquel s'est livré, au Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, le groupe de travail « Prospectives 85 » sur l'évolution et les perspectives d'urbanisation en Afrique tropicale francophone ; nous souhaiterions pour lui aussi profiter de vos avis et de vos conseils

2. SITUATION DU PERSONNEL

Bien qu'il n'ait pu être dressé de manière précise, l'état du personnel de niveau supérieur qui a pu être consacré, exclusivement ou presque, aux travaux démographiques africains, sur place ou ailleurs est sans nul doute modeste. Certes d'autres personnels participent à des titres divers à des travaux d'ordre démographique, mais dans la mesure où l'affectation d'un personnel spécialisé à de telles tâches correspond à la nécessaire promotion de la démographie au rang des disciplines fondamentales des sciences humaines, on prend ainsi conscience de l'effort qui reste à accomplir en ce domaine. Ce n'est d'ailleurs, pas par hasard si l'on retrouve, spécialement en Afrique tropicale, parmi les pays les mieux pourvus (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Cameroun, Gabon...) la plupart de ceux dont il a été question précédemment au sujet des travaux.

Cette désaffectation relative des personnels intéressés s'explique par les mêmes raisons que la défaveur déjà signalée à l'égard des statistiques de l'état-civil : la démographie est souvent considérée comme

la partie la moins vivante de l'économie ; une pyramide des âges sera toujours moins séduisante, moins expressive qu'une statistique des prix ou des revenus ou surtout que la comptabilité nationale... Le mal est bien connu à l'INSEE où les transferts de personnel se font toujours de la démographie vers les autres secteurs et pour ainsi dire jamais en sens inverse ; depuis 1955 une trentaine d'administrateurs et d'attachés de l'INSEE ont participé à des opérations démographiques en Afrique, alors que seulement 5 à 6 sont encore engagés dans ce type de travaux. A l'ENSAE (1) l'importance de la démographie est très faible par rapport au temps consacré aux études statistiques ou économiques sous leurs diverses formes (2).

Il ne faut pas s'étonner de retrouver la même situation en Afrique puisque la plupart du personnel statisticien actuellement en place a été formé à l'ENSAE (ou au CESD, qui s'en rapproche forcément de très près).

C'est donc tout naturellement que les *démographes de l'ORSTOM* ont été amenés à prendre une place relativement très importante, spécialement en Afrique tropicale, dans les études démographiques ; ils représentent, malgré leur faiblesse numérique au sein de l'ORSTOM, le plus important contingent de démographes de la région considérée. De par leur formation complète et étant donné les déficiences graves de la documentation démographique en Afrique, ils sont intervenus à tous les stades de l'information afin d'en rechercher et d'en mettre au point les améliorations et les adaptations nécessaires.

En même temps s'est affirmé le nouvel et très important aspect de leur vocation profonde, qui est de participer à la formation des personnels démographes en Afrique. Déjà largement assurée indirectement, du fait de leurs liaisons avec les services de statistique africains, cette participation devrait logiquement se développer encore sous les formes directes qui sont prévues prochainement, consacrant une fois de plus l'heureuse et obligatoire association de la recherche et de la formation.

La nécessité de renforcer les effectifs du petit corps de démographes de l'ORSTOM apparaît clairement ; les services que l'on attend d'eux, en Afrique, et pour lesquels ils sont finalement les mieux placés sont immenses, à la mesure des besoins de ce continent où tout est à améliorer : la documentation qui fait largement défaut, les méthodes de collecte qui ne sont qu'imparfaitement adaptées, le personnel spécialisé, très insuffisant en nombre.

Il faut se réjouir que l'ORSTOM ait pu, malgré les difficultés actuelles, recruter chaque année un futur démographe ; cet effort doit être poursuivi et si possible intensifié, de manière à parvenir au plus tôt à la quinzaine ou à la vingtaine de chercheurs qui paraît nécessaire à la bonne réalisation des tâches précédemment évoquées.

3. PERSPECTIVES

La description de la situation à laquelle il vient d'être procédé a fait apparaître de nombreux points sombres, tant pour les travaux actuellement réalisés que pour le personnel disponible. Les perspectives peuvent être considérées plus favorablement.

C'est déjà une bonne chose que de prendre conscience des défauts d'une situation ; on peut au moins se proposer d'y remédier à l'aide des moyens les plus appropriés.

En matière de *recensements ou de sondages* notamment, les difficultés sont certes considérables, mais un peu partout des efforts sont tentés à la mesure des moyens disponibles ; une certaine psychose

(1) Ecole nationale de la statistique et de l'administration économiques.

(2) 15 heures seulement sur un total de plus de 1 000 heures pour les trois années du niveau supérieur.

est créée et on peut raisonnablement penser que, sous des formes diverses (1), la couverture des pays de la région pourra être progressivement assurée au cours des années prochaines, de même qu'il en a été au moment des années 60. Un résultat supplémentaire aura en outre été atteint, celui d'obliger pour la première fois la plupart des pays concernés à faire face à leurs besoins d'information par leurs propres moyens et par conséquent, on peut l'espérer, à s'habituer à cette situation.

La brochure en cours d'élaboration sur les enquêtes à passages répétés, ainsi que les ouvrages similaires en préparation sous d'autres auspices, aideront les pays à réaliser les opérations de ce nouveau type et il faut espérer qu'ils seront de plus en plus nombreux à les entreprendre.

Une fois achevé cet ouvrage purement méthodologique, d'autres travaux de synthèse sont prévus ; ils aborderont l'analyse proprement dite des données rassemblées, analyse critique bien sûr mais aussi factorielle, à la manière dont les enquêtes à un passage ont été en leur temps étudiées. Il doit logiquement être possible d'aller beaucoup plus loin qu'alors, en raison de la qualité et de la richesse de l'information recueillie à l'aide des enquêtes à passages répétés : une critique systématique et approfondie des données rassemblées pourra être faite (2), qui mettra à la disposition des analystes des résultats beaucoup plus sûrs et beaucoup plus valables qu'auparavant ; une véritable analyse de ces résultats sera alors possible, au lieu de la simple ébauche qui avait pu en être faite précédemment (3).

Parallèlement, l'étude sur l'urbanisation en Afrique tropicale devrait pouvoir être étendue à l'Afrique du Nord ; on connaît l'importance de ce sujet et l'intérêt tout à fait général que revêt son étude ; il serait par conséquent dommage de laisser le Maghreb en dehors de ces approches globales qui permettent de mieux saisir les mécanismes qui régissent le phénomène et par suite de mieux en prévoir l'évolution que les études menées dans un cadre national.

Tels pourraient être quelques-uns des principaux thèmes de recherche et d'étude pour les toutes prochaines années, thèmes qui seront développés ultérieurement et au sujet desquels les participants voudront sans doute faire part de leurs remarques.

En ce qui concerne la formation des démographes, le facteur nouveau sera la création prochaine à Yaoundé d'un centre international de formation et de recherche démographique pour les pays de langue française au sud du Sahara. Placé sous l'égide des Nations-Unies, ce centre fonctionnera dans des conditions analogues à ceux de Santiago du Chili, du Caire ou de Bombay et nul doute qu'il pourra rendre de très grands services, dans les domaines mentionnés, aux pays de la région. Formation et recherche y sont naturellement associées et au fur et à mesure que des démographes africains en sortiront, de nouvelles possibilités de recherche seront en même temps offertes.

Comme l'INSEE et l'INED, et peut-être même plus qu'eux, l'ORSTOM est intéressé par l'organisation de ce centre ; de vocation semblable il devrait pouvoir s'associer, sous une forme ou une autre, à son fonctionnement. Il est en tous les cas envisagé, afin de ne pas disperser leurs effectifs actuellement réduits, de concentrer les démographes de l'ORSTOM en deux points privilégiés : Dakar et Yaoundé, un rayonnement vers les pays voisins étant d'ailleurs possible, à partir des équipes qui y seraient basées ; seraient seules conservées, du fait de leurs situations particulières, les implantations actuelles de Tunis et de Tananarive.

(1) Sondages ou opérations exhaustives, amélioration des opérations traditionnelles, mise en place de systèmes permanents d'observation, etc.

(2) L'étude de Scott et Sabagh sur la détermination des âges dans l'enquête marocaine de 1961-62 illustre ces possibilités. *Population Studies*, mars 1970.

(3) Peut-être notamment de nouvelles répartitions-types (âge, fécondité, mortalité...) pourront-elles être établies, mieux adaptées aux structures actuelles en Afrique que ne paraissent l'être celles dont on dispose.

Ainsi pourraient être préservées, en attendant des possibilités nouvelles d'extension, les interventions de ce personnel dans les différents types de pays de la région ainsi que les perspectives de collaboration évoquées plus haut avec le centre ONU de Yaoundé.

4. LE COLLOQUE

Comme toutes les manifestations de ce genre, le but de notre rencontre est double. D'une part, il s'agit d'élargir l'horizon forcément limité dans lequel se déroulent nos travaux respectifs et de provoquer par les réflexions, les remarques, les suggestions des uns et des autres, la remise en cause permanente de nos conceptions, de nos habitudes de penser, de nos façons de travailler qui est finalement le moteur le plus efficace de toute recherche. C'est dans ce but que les points de l'ordre du jour ont été choisis variés, les uns d'ordre tout à fait général, comme celui dont il vient d'être traité, les autres plus précis tel le suivant, qui a trait à notre projet d'ouvrage sur les enquêtes à passages répétés. Les uns comme les autres bénéficieront de la confrontation d'idées qui doit normalement résulter de la rencontre de personnalités étrangères.

En second lieu, il est possible à l'occasion de telles réunions d'harmoniser les conceptions, de coordonner les efforts de façon à progresser, non pas en ordre dispersé toujours générateur de gaspillages, mais de manière concertée. C'est à cette fin que nous souhaitons bénéficier de votre expérience pour rendre nos travaux plus efficaces et peut-être même avec un peu de chance arrêter en commun notre ligne de conduite ; ceci nous sera particulièrement précieux pour la mise au point définitive de notre ouvrage, mais pourrait être aussi très utile pour la fixation de notre programme futur d'activité, notamment le choix de nos thèmes de recherche.

Inutile de souligner le caractère informel de nos réunions ; il s'agit simplement de la rencontre de techniciens qui expriment en toute liberté leur sentiment personnel sur telle ou telle question, à la lumière de leurs propres expériences ou de leurs propres réflexions. Ces opinions n'engagent qu'eux-mêmes et elles en sont d'autant plus précieuses.

COMPTE RENDU

Le débat qui s'engage a pour principal objet l'état civil et les difficultés propres aux pays africains.

Les participants étrangers à ce colloque interviennent essentiellement pour montrer ce qui se passe sur le plan démographique dans leur pays en dégageant une série de problèmes qu'il semble intéressant de rappeler ici :

— les services statistiques ont souvent d'autres tâches que la démographie, il y a un certain désintéressement vis-à-vis des enquêtes démographiques au profit des comptes économiques.

— le problème de l'état civil se pose en fait au niveau des diverses administrations concernées : mais il est parfois difficile de collaborer avec elles, notamment pour l'amélioration des recensements administratifs ou de l'état civil car la conception de celles-ci est différente de celle des démographes.

— pourquoi dans les petits états qui se sont parfois dotés d'une infrastructure concernant l'état civil, celui-ci ne fonctionne-t-il pas mieux qu'ailleurs ?

— on constate souvent un sous enregistrement rural à l'état civil dont l'administration n'est pas toujours consciente et qu'il convient de pallier par des enquêtes limitées (exemple de deux cheikhats ruraux en Tunisie).

— l'amélioration de l'état civil peut se faire selon divers autres procédés souvent compliqués et dont le résultat est lent. Parmi ces moyens il y a la formation et la rémunération d'agents.

Mais il peut exister aussi des coercitions sur les individus en conditionnant certaines démarches administratives à l'enregistrement à l'état civil.

— les fichiers de village sont souvent inexistantes bien qu'ils représentent un aspect de la collecte très intéressant.

— il y a une certaine difficulté en Afrique à appréhender les concepts de village, hameau et la notion de résidence.

— une partie de la discussion concernait aussi le tableau faisant état du nombre de démographes en Afrique par pays et origine. Plusieurs participants d'Etats divers sont intervenus pour en rectifier ou compléter les données. Vu le nombre d'interventions et malgré le grand intérêt de ce tableau, est finalement décidé de ne pas le faire figurer dans le compte rendu du colloque.